

# Le Rappel Républicain

Deuxième Année, N° 43. Journal Démocratique Quotidien. Vendredi 12 Février 1904. Administration et Rédaction: 3, Rue Stella (à l'entresol). Abonnements: Lyon et départements limitrophes, 5 fr. 10 fr. 20 fr. 30 fr. Autres départements, 6 fr. 12 fr. 24 fr. 36 fr. Etranger (Union Postale), 9 fr. 18 fr. 36 fr.

## LA GUERRE — DEVANT PORT-ARTHUR — EN CORÉE

### FAITS DU JOUR

Suivant une dépêche reçue par les journaux parisiens, plusieurs navires japonais, ainsi que plusieurs torpilleurs auraient été coulés par les Russes.

Les Russes ont échoué deux de leurs navires pour échapper aux japonais. Ces navires pourront être renfloués.

Plusieurs croiseurs et contre-torpilleurs français vont être envoyés en Extrême-Orient pour renforcer notre escadre.

Les japonais ont débarqué en Corée. L'empereur de Corée s'est réfugié à la légation française.

De vifs incidents se sont produits à la Chambre à propos de l'interpellation de M. Franche sur le Franco-Maçonnerie.

Nous publions en deuxième page le premier article de notre enquête sur la guerre russo-japonaise et ses conséquences sur l'industrie lyonnaise des soies.

Cet article est le commencement d'une série d'études importantes et documentées, capables d'intéresser vivement nos lecteurs.

### OPINIONS

#### La Guerre et la France

Il ne faut point se dissimuler l'angoisse que nous cause la guerre russo-japonaise, à cause des complications qui peuvent surgir et des événements dans lesquels la France peut être entraînée.

Nous savons comment cette guerre vient d'éclater, mais nul ne saurait dire, pas même le plus fin diplomate, comment elle se terminera. Que surgira-t-il de cette lutte gigantesque ? Et la France, à la suite de complications imprévues et pour rester fidèle à ses alliances, ne sera-t-elle point obligée de tirer l'épée ? Les autres nations ne seront-elles point entraînées, également, en dépit de leurs protestations pacifiques, dans la conflagration générale ?

Ce sont là des questions graves et douloureuses, que l'on nous reprochera peut-être de soulever, mais sur lesquelles il faut méditer, si nous ne voulons point être pris à l'improviste. Que suffit-il, en effet, pour amener des complications ? Un rien, un simple incident, comme celui que nous signalons hier, l'occupation de Chan-Hai-Kouan par une troupe française. Aussi, faut-il se préparer à toutes les éventualités, tout en gardant le sang-froid si nécessaire dans de pareilles circonstances.

Une alliance unit la France à la Russie, comme un traité rapproche l'Angleterre du Japon. Jusqu'à quel point la France et l'Angleterre sont-elles liées envers les belligérants ? La réponse n'est point commode, puisque les hommes d'Etat eux-mêmes, ceux qui sont au courant des secrets des chancelleries, discutent et hésitent.

La France est unie à la Russie par les liens d'une alliance dont le but direct et fondamental est la conservation de la paix en Europe, mais qui tire forcément un caractère plus général de ce fait qu'une grave atteinte portée à la puissance de notre alliée aurait des conséquences pour notre sûreté même. C'est ainsi que, par exemple, nous ne saurions voir avec indifférence la Russie aux prises avec une coalition qui se proposerait de ruiner sa force maritime.

Dans la situation présente, un pareil danger est, par bonheur, peu probable. L'Angleterre a bien contracté avec le Japon une alliance, dont plus d'un Anglais a contesté l'opportunité, et qui a certainement eu pour résultat d'exalter l'orgueil japonais à un degré imprévu.

Mais le traité du 30 janvier 1902 limite, on le sait, l'obligation pour les signataires d'intervenir militairement dans la lutte au cas où l'un d'eux aurait affaire à deux adversaires à la fois. Les chances d'une entrée en scène de l'Angleterre sont donc de ce fait fort réduites. Il y a, de plus, des raisons de penser que le gouvernement, d'accord avec la grande majorité de l'opinion, est bien plus disposé à écarter qu'à recher-

cher les prétextes d'une intervention dans le conflit russo-japonais. Le discours du Trône fournit de précieuses indications à cet égard. On a remarqué la chaleur avec laquelle, faisant allusion aux affaires d'Extrême-Orient, ce document formulait des vœux pacifiques. Il paraît qu'on a vivement ressenti, à Tokio, le blâme discret, mais très net, qu'il adressait à la puissance qui a pris soin de décourager toute tentative de médiation. Nous pouvons tirer d'autres indications rassurantes de la situation politique intérieure du Royaume-Uni, où le parti libéral, délibérément hostile à la guerre, a repris de nouvelles forces.

Si l'on écarte donc, momentanément, les événements problématiques mais autrement puissants que tous les traités et déclarations imaginables, sur quels textes porterait un débat actuel relatif aux affaires d'Extrême-Orient ? Sur la déclaration franco-russe de mars 1902. Cette déclaration trouble, paraît-il, le sommeil de certains de nos compatriotes. Examinons donc cette pièce. Elle peut se diviser, comme un jugement bien fait, en deux parties, les considérants et le dispositif. On commence par prendre acte de la communication du traité anglo-japonais, et les deux puissances d'approuver avec componction les déclarations qui sont contenues dans cet instrument relativement à la paix générale et à l'indépendance de la Chine et de la Corée. Cela n'offusque, j'imagine, personne. Mais voici textuellement ce que nous appelons le dispositif :

« Les deux gouvernements estiment que le respect de ces principes est, au même temps, une garantie pour leurs intérêts spéciaux en Extrême-Orient. Toutefois, obligés d'envoyer, eux aussi, le cas où, soit l'action agressive de tierces puissances, soit de nouveaux troubles en Chine, mettant en question l'intégrité et le libre développement de cette puissance, deviendraient une menace pour leurs propres intérêts, les deux gouvernements alliés se réservent d'aviser éventuellement aux moyens d'en assurer la sauvegarde. »

Remarquons premièrement qu'il ne s'agit plus ici que de la Chine. La Corée est donc hors de cause. Il en est de même de la Mandchourie. L'occupation de cette province excentrique de l'Empire chinois est en effet antérieure à 1902 et la déclaration, en parlant de l'intégrité à cette date, n'a certainement pas entendu contester la situation déjà acquise par la Russie. Voilà déjà le champ d'application sensiblement réduit. Mais ce n'est pas tout. Même en ce qui concerne l'intégrité de la Chine proprement dite, les puissances dignitaires ne prennent aucune décision formelle : elles se réservent d'aviser éventuellement aux moyens d'en assurer la sauvegarde ; et cela, seulement au cas où les événements prévus deviendraient une menace pour leurs propres intérêts.

Questionné dans la séance du 25 mars 1902, sur le sens véritable de cette terrible déclaration, M. Delcassé a fourni des explications rassurantes que nous avons rapportées, ici-même, il y a quelques jours. M. Delcassé a déclaré, lundi dernier, à MM. Denys Cochin et Ribot, qu'il s'en tenait à ses explications de mars 1902, d'après lesquelles nous n'avions pas lieu de craindre des complications, du fait de l'alliance russe, en Extrême-Orient.

Attendre les événements, se préparer, tout en usant de toute notre puissance pacificatrice, voilà quel est le parti le plus sage. La France ne peut point laisser périmer ses engagements, mais elle ne doit point non plus se départir d'un calme et d'une expectative qui lui concilieront les sympathies universelles.

René RAPPEL.

### Notes Politiques

L'OUBLI DES DOCTRINES. La proposition que M. Collin, député ministériel d'Alger, a récemment déposée sur le bureau de la Chambre, et qui cherche à atténuer, dans une certaine mesure, le projet gouvernemental abolissant, dans un délai de cinq années, tout enseignement congréganiste, redonne quelque actualité à cette grave question de la liberté de l'enseignement, sur laquelle on n'insistera jamais avec trop de persévérance et trop d'énergie. Il est bon de répéter — sans lassitude — que sur ce terrain, comme sur celui de la défense nationale et de l'intégrité de la patrie, c'est « l'opposition » actuelle qui garde à son comble la véritable doctrine

### La Guerre Russo-Japonaise

#### DEVANT PORT-ARTHUR. — LES JAPONAIS EN CORÉE

Cinq navires japonais auraient été coulés. — Deux navires russes échoués. — Les japonais en Corée. — L'empereur de Corée à la légation de France. — La mobilisation russe. — L'attitude de la Chine. — Les forces françaises en Extrême-Orient. — Quelques opinions.

#### LE COMBAT NAVAL DE PORT-ARTHUR

PLUSIEURS NAVIRES JAPONAIS AURAIENT ÉTÉ COULÉS PAR LES RUSSES. — NEUF TORPILLEURS JAPONAIS SERAIENT HORS DE COMBAT.

Paris, 11 février. Plusieurs journaux publient une dépêche de Saint-Petersbourg que nous reproduisons sous les plus expresses réserves et suivant laquelle les Japonais, pendant le combat de Port-Arthur, auraient perdu deux cuirassés et deux croiseurs coulés par les Russes. L'escadre aurait été forcée de battre en retraite, se dirigeant sur Wei-Hai-Wei. Pendant cette retraite, les Japonais auraient eu neuf grands torpilleurs coulés. Les pertes japonaises seraient élevées. Les avaries des bâtiments russes seraient légères et pourraient être réparées. D'autre part, le Figaro reçoit de Saint-Petersbourg une dépêche disant que dans le combat de Port-Arthur, le Japon aurait perdu un cuirassé et deux croiseurs coulés. Devant Wei-Hai-Wei, quatre contre-torpilleurs japonais auraient été mis hors de combat ; trois torpilleurs auraient été coulés ; deux auraient disparu.

#### GRAVE ÉCHEC DES JAPONAIS DEVANT PORT-ARTHUR

TENTATIVES DE DÉBARQUEMENT REPOUSSÉES. — GRAVES DOMMAGES DE LA FLOTTE JAPONAISE. Paris, 11 février. Le Temps reproduit un télégramme de Londres, 11 février, suivant lequel une dépêche de Port-Arthur, en date du 10, annonce que la flotte japonaise a tenté, avant-hier, de débarquer des troupes à terre dans plusieurs baies voisines de Port-Arthur, mais n'aurait pas réussi. Le Temps ajoute que cette information lui a été confirmée officiellement en ces termes : « Les Japonais ont essayé, cette nuit, de débarquer dans la baie de Port-Arthur. Ils ont été repoussés immédiatement. » D'autre part, le Temps reçoit la communication suivante, datée de Saint-Petersbourg, 2 h. 27 :

#### LES GRÈVES AGRICOLES

Scènes de violence. — Nombreux agents blessés. Montpellier, 11 février. Voici des renseignements complémentaires sur la bagarre qui s'est produite dans la nuit de mardi à mercredi : Mardi soir, les délégués des propriétaires et des ouvriers ont eu une entrevue qui n'a pas duré moins de trois heures et demie et n'a donné aucun résultat. Ce manque de résultat a été porté à la Bourse du travail, où 1.200 ouvriers étaient réunis. La sortie, qui s'était opérée vers dix heures, a occasionné une manifestation de quinze cents personnes environ, qui a parcouru les diverses rues de la ville. A certain moment, les manifestants se sont dirigés dans les rues du quartier Chaplat, dont certaines sont particulièrement dangereuses pendant la nuit. Là, profitant d'un tournant obscur, les meneurs, qui n'étaient certainement pas des grévistes, mais bien des individus dangereux et connus comme tels, ont brusquement assailli les agents. Une mêlée générale s'en est suivie. Finalement, les agents ont eu le dessous et quinze d'entre eux ont été mis hors de combat, affreusement blessés sur diverses parties du corps à coups de pierres ou de matraques. Plusieurs d'entre eux ont dû s'alerter. Deux agents ont dû chercher leur salut dans la fuite et se réfugier dans un café de la route de Toulouse, suivis par une bande de deux cents manifestants. Ceux-ci pénétrèrent à l'intérieur, pour rebroussement les agents, et ils mirent l'établissement à sac. Aucune arrestation n'a pu être opérée.

#### LES TROUPES ET LA FLOTTE RUSSES

Paris, 11 février. Un ukase impérial confère à l'amiral Alexeïeff, vice-roi d'Extrême-Orient, pleins pouvoirs dans le rayon de la vice-royauté en vue de convoquer au service actif les officiers, sous-officiers et soldats de la réserve des armées de terre et de mer qui habitent ce territoire et d'acheter aux habitants le nombre de chevaux nécessaires pour compléter l'effectif des troupes de cavalerie de la vice-royauté. Le ministre de la guerre et le général du ministère de la marine ont reçu à cet effet des instructions détaillées. L'amiral Alexeïeff télégraphie de Port-Arthur, le 8 courant, au ministre de la guerre, qu'en exécution des ordres de l'empereur, l'état de guerre sera déclaré à partir du 10 février dans les places fortifiées de Port-Arthur et de Vladivostok, ainsi que sur les terrains dont la jouissance est réservée au chemin de fer de l'Est-Chinois. Un essai de mobilisation a été prescrit pour quatre régiments et deux batteries de troupes transbaïkaliennes. Un télégramme adressé le 9 courant au ministre de la guerre par l'amiral Alexeïeff annonce que, conformément à l'ukase, il a été fait un appel plus haut, il a lancé une proclamation concernant la mobilisation des troupes de la vice-royauté dans le territoire de la côte, dans la région de Kouan-Toung et de l'île de Sakhalin. Le premier jour de la mobilisation est le 10 février.

#### LE RAPPEL DES AMBASSADEURS

Saint-Petersbourg, 11 février. Le ministre du Japon, M. Kourino, et les membres de la légation sont partis hier pour Berlin. Des nombreux agents de la police ont été envoyés à la gare pour lui servir de garde du corps, mais la foule présente est restée absolument paisible. Les Etats-Unis ont assumé la protection des personnes et des intérêts des Japonais séjournant en Russie. Une dépêche de Tokio annonce qu'à l'occasion du départ du baron de Rosen, la presse japonaise exprime sa sympathie pour l'ambassadeur russe. Le vapeur français Yarra conduira également en Europe les consuls de Russie à Kobé et à Nagasaki.

#### LES BAISSES DES VALEURS DE BOURSE. — UNE COMMUNICATION OFFICIELLE RUSSE.

Saint-Petersbourg, 11 février. Une communication officielle du ministère des finances au sujet de la baisse considérable qui a atteint les cours des valeurs, par suite des événements de l'Extrême-Orient, met le public en garde contre des ventes irréflectibles qui ne pourraient profiter qu'aux spéculateurs. Elle engage les porteurs de titres à conserver leur calme et à ne pas perdre de vue les raisons des événements de l'Extrême-Orient qui, certes, présentent momentanément des difficultés, mais qui ne sauraient ébranler la puissance économique de la Russie. La baisse des cours au commencement de toute guerre est une circonstance tout à fait ordinaire et dont on a déjà eu un exemple au début de la guerre turco-russe, en avril 1877. Cependant, quinze jours seulement après que les hostilités ont éclaté, les cours de valeurs avaient repris le niveau qu'ils avaient au commencement de l'année. La même chose se reproduira dans les circonstances actuelles.

#### MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES EN RUSSIE

St-Petersbourg, 11 février. On signale de différentes villes de province d'ardentes manifestations patriotiques de la part des municipalités et de la population. La population de Kieff a fait hier soir jusqu'à une heure avancée de la nuit des manifestations. Des officiers ont été portés en triomphe. Des ovations enthousiastes ont eu lieu devant le consulat de France, où l'on a joué tout à tour l'hymne national russe et la Marseillaise. La foule a été irréprochable et n'a rien dit de mal.

#### UNE VOIE FERRÉE SUR LA GLACE DU LAC BAÏKAL

Irkoutsk, 11 février. L'établissement de la voie ferrée sur la glace du lac Baïkal devra être terminé le 28 février. Les entrepreneurs touchent une prime de 2.000 roubles par jour, si les travaux sont achevés avant cette date. On a commencé les travaux hier. Il est à craindre que le nombre des traverses dont on dispose ne soit pas suffisant.

#### LES CONTRE-TORPILLEURS FRANÇAIS ENVOYÉS EN EXTRÊME-ORIENT

Paris, 11 février. Les commandants des escadres du Nord et de la Méditerranée ont remis aux

#### LA MOBILISATION RUSSE EN EXTRÊME-ORIENT

Saint-Petersbourg, 11 février. Un ukase impérial confère à l'amiral Alexeïeff, vice-roi d'Extrême-Orient, pleins pouvoirs dans le rayon de la vice-royauté en vue de convoquer au service actif les officiers, sous-officiers et soldats de la réserve des armées de terre et de mer qui habitent ce territoire et d'acheter aux habitants le nombre de chevaux nécessaires pour compléter l'effectif des troupes de cavalerie de la vice-royauté. Le ministre de la guerre et le général du ministère de la marine ont reçu à cet effet des instructions détaillées. L'amiral Alexeïeff télégraphie de Port-Arthur, le 8 courant, au ministre de la guerre, qu'en exécution des ordres de l'empereur, l'état de guerre sera déclaré à partir du 10 février dans les places fortifiées de Port-Arthur et de Vladivostok, ainsi que sur les terrains dont la jouissance est réservée au chemin de fer de l'Est-Chinois. Un essai de mobilisation a été prescrit pour quatre régiments et deux batteries de troupes transbaïkaliennes. Un télégramme adressé le 9 courant au ministre de la guerre par l'amiral Alexeïeff annonce que, conformément à l'ukase, il a été fait un appel plus haut, il a lancé une proclamation concernant la mobilisation des troupes de la vice-royauté dans le territoire de la côte, dans la région de Kouan-Toung et de l'île de Sakhalin. Le premier jour de la mobilisation est le 10 février.

#### LA NEUTRALITÉ DES ÉTATS-UNIS

Washington, 11 février. La Russie a invité le gouvernement des Etats-Unis à déclarer sa neutralité. En conséquence, M. Hay a présenté à la signature du président Roosevelt le texte d'une déclaration qui paraîtra aujourd'hui.

#### LA LÉGATION DE FRANCE A SÉOUL

Londres, 11 février. On mande de Tien-Tsin au Standard que le quartier général français a reçu l'ordre d'envoyer à Séoul une compagnie du 46<sup>e</sup> régiment pour assurer la protection de la légation de France.

#### L'EMPEREUR DE CORÉE

Le croiseur Pascal, qui est à Tchen-Touan-Tao conduira le détachement à Chemulpo. On annonce que l'empereur de Corée s'est réfugié à la légation de France.

#### LE TRÉSOR DE GUERRE RUSSE

Londres, 11 février. Une dépêche de Bruxelles au Standard dit que le trésor de guerre de la Russie s'élève à 1.500.000.000 de francs et qu'il est certain qu'un emprunt ne sera pas émis avant plusieurs semaines. Néanmoins, un syndicat de banquiers franco-belges tient une somme importante à la disposition du gouvernement russe.

#### LES JAPONAIS EN CORÉE

Londres, 11 février. Une dépêche de Tokio dit que le gouvernement japonais a fait occuper Masmpho dimanche et qu'il occuperait cette place pour en faire la base des opérations navales et militaires. Une autre dépêche de Tokio, adressée au Daily Mail, prétend que les troupes japonaises seraient arrivées à Séoul, mais il est bien évident que toutes réserves doivent être faites sur cette information. Les correspondants du Daily Mail et du Daily Telegraph à Shanghai télégraphient le 10 février qu'un pont important du chemin de fer mandchourien aurait été détruit et que trente hommes auraient été tués. Une dépêche de Séoul au Times rapporte que neuf navires japonais sont arrivés à Chemulpo hier après-midi avec 2.500 hommes. Une canonnière japonaise est répartie hier de Chemulpo. D'autre part, on mande de Séoul au Daily Mail que cinq cuirassés et quatre torpilleurs japonais sont déjà en vue de Chemulpo. D'autres navires de guerre et un grand nombre de transports approchent. Une dépêche de Tokio au Daily Mail annonce que les croiseurs japonais Sayern et Hei-Yen ont capturé deux grands vapeurs russes, l'Heaterinostaw, de la flotte volontaire, et l'Argun, de la Compagnie des chemins de fer orientaux chinois. L'Heaterinostaw, armé comme un croi-



L'Empereur de Corée

#### LES TROUPES ET LA FLOTTE RUSSES

Paris, 11 février. L'empereur de Corée s'est réfugié à la légation de France. Une dépêche de Port-Arthur, en date du 10, annonce que la flotte japonaise a tenté, avant-hier, de débarquer des troupes à terre dans plusieurs baies voisines de Port-Arthur, mais n'aurait pas réussi. Le Temps ajoute que cette information lui a été confirmée officiellement en ces termes : « Les Japonais ont essayé, cette nuit, de débarquer dans la baie de Port-Arthur. Ils ont été repoussés immédiatement. » D'autre part, le Temps reçoit la communication suivante, datée de Saint-Petersbourg, 2 h. 27 :

#### LES GRÈVES AGRICOLES

Scènes de violence. — Nombreux agents blessés. Montpellier, 11 février. Voici des renseignements complémentaires sur la bagarre qui s'est produite dans la nuit de mardi à mercredi : Mardi soir, les délégués des propriétaires et des ouvriers ont eu une entrevue qui n'a pas duré moins de trois heures et demie et n'a donné aucun résultat. Ce manque de résultat a été porté à la Bourse du travail, où 1.200 ouvriers étaient réunis. La sortie, qui s'était opérée vers dix heures, a occasionné une manifestation de quinze cents personnes environ, qui a parcouru les diverses rues de la ville. A certain moment, les manifestants se sont dirigés dans les rues du quartier Chaplat, dont certaines sont particulièrement dangereuses pendant la nuit. Là, profitant d'un tournant obscur, les meneurs, qui n'étaient certainement pas des grévistes, mais bien des individus dangereux et connus comme tels, ont brusquement assailli les agents. Une mêlée générale s'en est suivie. Finalement, les agents ont eu le dessous et quinze d'entre eux ont été mis hors de combat, affreusement blessés sur diverses parties du corps à coups de pierres ou de matraques. Plusieurs d'entre eux ont dû s'alerter. Deux agents ont dû chercher leur salut dans la fuite et se réfugier dans un café de la route de Toulouse, suivis par une bande de deux cents manifestants. Ceux-ci pénétrèrent à l'intérieur, pour rebroussement les agents, et ils mirent l'établissement à sac. Aucune arrestation n'a pu être opérée.

#### LES TROUPES ET LA FLOTTE RUSSES

Paris, 11 février. Un ukase impérial confère à l'amiral Alexeïeff, vice-roi d'Extrême-Orient, pleins pouvoirs dans le rayon de la vice-royauté en vue de convoquer au service actif les officiers, sous-officiers et soldats de la réserve des armées de terre et de mer qui habitent ce territoire et d'acheter aux habitants le nombre de chevaux nécessaires pour compléter l'effectif des troupes de cavalerie de la vice-royauté. Le ministre de la guerre et le général du ministère de la marine ont reçu à cet effet des instructions détaillées. L'amiral Alexeïeff télégraphie de Port-Arthur, le 8 courant, au ministre de la guerre, qu'en exécution des ordres de l'empereur, l'état de guerre sera déclaré à partir du 10 février dans les places fortifiées de Port-Arthur et de Vladivostok, ainsi que sur les terrains dont la jouissance est réservée au chemin de fer de l'Est-Chinois. Un essai de mobilisation a été prescrit pour quatre régiments et deux batteries de troupes transbaïkaliennes. Un télégramme adressé le 9 courant au ministre de la guerre par l'amiral Alexeïeff annonce que, conformément à l'ukase, il a été fait un appel plus haut, il a lancé une proclamation concernant la mobilisation des troupes de la vice-royauté dans le territoire de la côte, dans la région de Kouan-Toung et de l'île de Sakhalin. Le premier jour de la mobilisation est le 10 février.

#### LE RAPPEL DES AMBASSADEURS

Saint-Petersbourg, 11 février. Le ministre du Japon, M. Kourino, et les membres de la légation sont partis hier pour Berlin. Des nombreux agents de la police ont été envoyés à la gare pour lui servir de garde du corps, mais la foule présente est restée absolument paisible. Les Etats-Unis ont assumé la protection des personnes et des intérêts des Japonais séjournant en Russie. Une dépêche de Tokio annonce qu'à l'occasion du départ du baron de Rosen, la presse japonaise exprime sa sympathie pour l'ambassadeur russe. Le vapeur français Yarra conduira également en Europe les consuls de Russie à Kobé et à Nagasaki.

préfets maritimes de Brest et de Toulon les contre-torpilleurs Pristole, Javeline, Mousqueton et Frontin, en vue de leur envoi en Extrême-Orient.

LA CHINE ET LES BELLIQUÉRANTS

OPINION DE M. V.-G. LEMAIRE

Ce que dit un diplomate. — Une neutralité qui s'explique. — La leçon de l'expédition. — Les deux empires jaunes.

La Chine interviendra-t-elle ? Profitable ou non, elle se livre à la Russie et de reprendre vis-à-vis des puissances européennes l'attitude intransigeante que la campagne de 1900 lui avait fait perdre.

La Chine, nous dit-il, a été trop fortement éprouvée par la campagne de 1900 : la cour et l'impératrice ont trop souffert de tous les inconvénients d'une suite précipitée aux confins de l'empire, pour se risquer une seconde fois dans une pareille aventure.

La Chine ne se trouve pas, d'ailleurs, dans la même position que le Japon vis-à-vis de l'empire russe. La Russie entoure la Chine, de tous côtés ; elle peut l'envahir par toutes ses frontières terrestres ; en un mot, la Chine possède un territoire, est à la merci de la Russie ; elle ne résistera pas, dans une entreprise décisive et peut-être fatale, à la situation de puissance inférieure.

Si la cour de Pékin ne reste pas complètement neutre dans ses tendances et dans ses projets, elle se maintiendra toutefois dans une longue, très longue expectative.

Une nouvelle attitude du Japon vis-à-vis de la Chine, pareille à celle qui lui a été portée en 1900, serait la condamnation de la dynastie actuelle.

Donc la Chine n'interviendra pas, du moins d'un long temps.

LES FRÈRES ENNEMIS

C'est d'ailleurs une grossière erreur que de croire qu'il y a entre les Chinois et Japonais une véritable affinité de races.

Les Japonais sont pour les Chinois de véritables étrangers ; le seul avantage que les Japonais aient sur les Européens pour la pénétration de leur empire, est la similitude, très limitée à la vérité, qui se trouve entre les deux langues japonaise et chinoise.

Cette similitude dans le langage et aussi dans les caractères de leur écriture, leur permet de se mêler plus facilement au peuple chinois et leur influence en est d'autant grandie.

Mais à part cette facilité, d'un caractère plutôt commercial, les Japonais ne sont nullement considérés par les Chinois comme des frères jaunes destinés à leur prêter aide et concours contre les Occidentaux.

En somme, tant au point de vue de sa direction gouvernementale qu'à celui du sentiment populaire, il est non plus sûr que la Chine n'interviendra pas dans le conflit actuel.

Avant de prendre congé de M. Lemaire, nous avons tenu à lui demander ce qu'il pensait du soldat japonais et des intérêts français engagés dans la campagne actuelle. Le Japonais est, à son avis, intelligent, actif et très brave, toutes qualités pour faire un bon soldat.

Quant à nos intérêts en Chine, M. Lemaire pense, en vertu des traités existants, qu'ils sont actuellement limités au côté commercial. Sans être un des plus importants, ils commencent à la France à occuper toute une branche ; celle de la soie. Nous achetons environ, par an, 80,000 balles de soie à 2,500 francs la pièce. Nous devons donc prendre les mesures nécessaires pour protéger cette spécialité importante de notre commerce en Extrême-Orient. Mais M. Lemaire croit fermement que nous n'aurons pas à intervenir d'autre façon.

Acceptons-en l'augure.

LA GUERRE ET LA FRANCE

L'ESCADRE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Paris, 11 février.

Le Matin dit que, si le croiseur Descartes va en Extrême-Orient, ce sera pour remplacer le croiseur Bayard, qui rentrera en France. Toutefois, l'escadre d'Extrême-Orient n'ayant pas de contre-torpilleurs, il se pourrait que des navires de cette classe lui fussent envoyés de Toulon. On s'attend à la formation d'une division de renfort.

L'arsenal prend des mesures préparatoires en vue de l'armement de plusieurs croiseurs et contre-torpilleurs. Un télégramme chiffré donne l'ordre au croiseur Léon de se tenir prêt à partir pour l'Extrême-Orient.

Le Petit Journal dit que le ministre de la marine a ordonné aux croiseurs Gueydon et Pascal, actuellement dans les eaux japonaises, de rallier l'escadre indo-chinoise.

POIGNÉE D'INTERVIEWS

Paris, 14 février.

M. Georges Berry

Nous avons rencontré M. G. Berry dans les couloirs de la Chambre.

— Le bruit court que vous avez l'intention de déposer en votre nom et en celui de plusieurs autres députés...

— Si tu savais, mon bon Théo, combien je suis loin, quel abîme me sépare de tout cela !

— Tu ne peux te figurer comme, de plus en plus, je déteste ce qu'on appelle le monde et comme les intrigues indispensables pour réussir à Paris me répugnent ! Tiens ; Darrans...

— Il prononçait son nom sans le moindre frisson, et ce qu'il ajouta traduisit bien exactement sa pensée :

— Darrans ne m'a jamais manifesté que de la gentillesse ; il me paraît

de vos amis, à l'ouverture de la séance de mardi, le motif de sympathie à l'occasion de l'attaque brutale des Japonais.

— Ni moi ni mes amis n'avons pris aucune décision à cet égard et, par conséquent, le bruit est dénué de fondement jusqu'à nouvel ordre ; d'ailleurs, le groupe national se réunira vendredi et prendra les résolutions que la situation comporte.

Et M. Berry ajoute :

— La façon dont les Japonais s'y sont pris pour déclarer la guerre, le coup de force qui doit être blâmé par toutes les nations civilisées, met assurément l'escadre russe en mauvaise posture, elle ne trouve pas d'affiliés. Mais à supposer que les Japonais l'emportent sur mer, leur défaite est certaine le jour où ils débarqueront. Ce jour-là, les Russes les rejettent à la mer.

La conséquence de cette guerre, c'est que la Russie sera un peu affaiblie. Ne croyez-vous pas, conclut le sympathique député de Paris, qu'une nation à tout intérêt à cet affaiblissement ; n'est-elle pas l'organisateur du conflit et la consillère de ce coup de force ?

M. Prache

— Les Japonais, nous dit M. Prache, ont commencé la guerre en barbares, en guerres ; d'ailleurs, ne grouper autour de par sonne. C'est une violation flagrante du droit des gens et de toutes les règles d'honneur qui s'imposent.

M. Mirman

M. Mirman, député de Reims, nous dit :

— L'action commise par le Japon est brutale et déloyale ; mais je vous avoue qu'elle ne m'étonne pas outre mesure. Je ne crois pas qu'aucune guerre, dans les temps futurs, à part pour la France qui est tenue par sa Constitution même, puisse s'engager autrement.

Croyez-vous, par exemple, que s'il se produisait un conflit entre la France et l'Allemagne, celle-ci nous déclencherait la guerre ? Je ne crois pas pour ma part ; et, avant toute explication, nous aurions déjà deux corps d'armée allemands à Nancy.

Il n'y a plus maintenant que dans les duels qu'on s'envoie des cartels ou qu'on se saute avant de commencer le combat. Pour les guerres il n'en est pas de même ; je ne dis pas que ce soit mieux ainsi.

M. Doumer

M. Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, en traversant le salon de la Paix, est très entouré. Il demande quelles sont les dernières nouvelles. On lui lui communique ; à propos du bombardement de Port-Arthur, qui s'est effectué à une distance de trois milles, soit cinq kilomètres environ, M. Doumer déclare qu'il n'a pu avoir aucun effet sérieux.

— C'est de la poudre jetée au mouineux, dit-il.

M. Doumer apprécie ainsi le caractère des Japonais :

— Ils sont trop audacieux, c'est ce qui les perd. En 1894, ils se jetaient comme des lions sur les positions chinoises, ils réussissaient. Mais aujourd'hui, lorsqu'ils se trouvent en face des forces russes, ils est probable qu'il n'en sera pas de même.

M. Doumer a ajouté que, si les Japonais débarquent comme on leur en prête l'intention à Tchemoulou, il faudra un certain temps avant que l'action puisse s'engager. Par contre, s'ils débarquent au Yalou, leur rencontre avec les forces russes se fera beaucoup plus rapidement.

AU SÉNAT

Paris, 11 février.

Il est 3 heures 10 quand la séance est ouverte sous la présidence de M. Fallières.

On reprend la discussion des projets concernant la réorganisation de l'enseignement.

Par 243 voix contre 33, le Sénat adopte l'article premier, ainsi conçu : « Le chapitre premier du titre III de la loi du 15 mars 1880 (loi Falloux) est abrogé. »

M. Wallon soutient un amendement déclarant, en adjonction à cet article, que l'enseignement secondaire est libre.

L'amendement Wallon est repoussé par 174 voix contre 163.

M. Las Cases demande que l'interdiction de l'enseignement soit réduite aux congrégations non autorisées.

Cette proposition est le contre-pied de la proposition Delpech, votée à deux mois de majorité seulement.

M. Las Cases estime que l'interdiction de l'enseignement aux congrégations autorisées est contraire aux déclarations des droits de 1789 et à la constitution de 1793.

La discussion est ensuite renvoyée à demain à 3 h., et la séance est levée à 6 h. 25.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 11 février.

La séance est ouverte à 2 h. 45 sous la présidence de M. Brisson.

M. Firmin Faure demande à interpellier au sujet des actes répréhensibles reprochés à un membre du Parlement et sur les incidents de la Raison et de l'Action.

M. Combes propose le renvoi de cette interpellation à la suite des autres. M. Firmin Faure déclare qu'il attendra la sentence du tribunal à qui l'affaire a été soumise.

M. Ferrette demande à interpellier au sujet de la cession du canal de Panama à une puissance étrangère. L'interpellation est renvoyée à la suite des autres par 300 voix contre 252.

M. Haudricourt propose de reviser les tarifs des justices de paix. M. Buyat demande que cette révision ne comporte pas

de nouvelles charges pour les justiciables. La motion Haudricourt est renvoyée à la commission.

M. Paul Meunier retire son interpellation relative aux cercles catholiques.

L'interpellation de l'abbé Gayraud sur l'interdiction pour les militaires de fréquenter ces cercles est renvoyée à la suite des autres sur la demande du général André.

L'interpellation Breton sur l'affaire des millions de la Chiffonne est également renvoyée au 19 février.

LA FRANCO-MAGONNIE. — VIOLENT INCIDENT

M. Prache demande à interpellier au sujet de la franco-magonnie ; on demande le renvoi après l'interpellation Breton. La Chambre est consultée ; toute la droite et le centre votent pour. La gauche s'abstient.

Une a été des intérêts intimement liés au Japon par le commerce des soies, la matière première ; l'autre a des débouchés considérables du côté de la Russie.

Nous sommes donc rendus, tout d'abord, chez M. le consul du Japon, Yamata, rue Tronchet, vers la gare des Droiteaux.

Nous sommes reçus dans le grand salon du consulat, aux tapisseries où, la couleur populaire du Japon. Sur les murs, dans des cadres de laque, les photographies de l'empereur et de l'impératrice du Japon, et du prince héritier, surmontées du Soleil symbolique.

Mais croyez bien que l'ameublement est du plus pur style français, avec cette pointe de coquetterie qui révèle la femme élégante qu'est Mme Yamata. Des bibelots, des tentures, des lyaques de prix, des vases de jade, des coffrets sculptés.

Une fille charmante, au pur profil japonais, mais à l'air mutin de nos baby's français, vient nous dire très franchement bonjour et nous annoncer la venue du consul.

Celui-ci se présente à nous avec la plus grande affabilité, le ruban rouge de notre Légion d'honneur à la boutonnière.

Toute la haute société lyonnaise connaît le consul Yamata ; il s'exprime en un français excellent et, avec amabilité, se met à notre disposition :

— Ce que nous savons des opérations et du théâtre de la guerre, monsieur, vous le savez comme nous, car nous n'avons pas, sur ce sujet, des relations bien directes avec notre ambassade.

— Ce que nous pensons de la guerre ? Vos journaux vous l'ont appris et, lenez, voici The Far East, L'Extrême Orient, de Tokio, journal imprimé en japonais et en anglais, qui traduit bien l'impression dans les hautes sphères diplomatiques de notre pays.

M. le consul veut bien nous en traduire quelques lignes qui, aujourd'hui, après la déclaration de guerre et l'ouverture des hostilités, ne peuvent rien nous révéler.

Nous le remercions de cette charmante attention et le consul poursuit :

— Au point de vue du commerce des soies, la guerre russo-japonaise peut avoir une répercussion sérieuse. Mais dans quel sens se traduira-t-elle ? Une baisse peut se produire au début de hostilités ; mais, si la guerre dure quelque temps, elle peut compromettre gravement la récolte prochaine. C'est, dans ce cas, une hausse fatale.

— Et vous avez naturellement la plus grande confiance dans le succès définitif de vos armes ?

— Comment en serait-il autrement ? Notre armée est excellente, croyez-moi. Le général Pédoya, qui a commandé un régiment à Lyon, si je ne me trompe, vient d'en faire le plus grand éloge. Mais, demandez son opinion au général du génie Vieillard, qui commande ici, et qui nous considérons au Japon comme un de vos officiers les plus distingués. Il a vécu longtemps chez nous et, à ce propos, avec chose d'assez curieux, qu'il est d'art, il a pu se faire une collection d'œuvres de grand prix, dans tous les genres, qu'on ne trouverait peut-être nulle part ailleurs. Son salon est une merveille.

Il est venu à Tormé comme capitaine pour organiser notre grande école militaire, avec vous compatriotes, le capitaine Jourdan, mort depuis, et avec votre chef de musique du 88, qui a, à ce sujet, un officier japonais sous ses ordres.

— Demandez au général Vieillard ce qu'il pense de notre armée ?

— Du « o », nos meilleurs officiers sortent de vos écoles, tel ce capitaine d'artillerie que vous avez vu à la revue du 14 juillet, à Bellecour, qui avait fait la campagne de Chine et qui sort de votre école de Fontainebleau.

En résumé notre armée doit beaucoup à la France. Si les vôtres, vos sympathies ne vont pas vers nous, ce qui est assez juste — vous avez des intérêts considérables, des alliances avec la Russie — croyez qu'au Japon on aime beaucoup la France !

C'est sur ces mots que nous prenons congé de M. le consul Yamata, à qui nous exprimons toute notre reconnaissance pour son accueil si aimable. Il ajoute en nous reconduisant :

Je considère, pour moi, une guerre entre nations civilisées, au XX<sup>e</sup> siècle, comme une chose indigne, que voulez-vous ? quand les ambitions s'en mêlent !

Nous allons poursuivre notre enquête en nous rendant chez le chancelier du consulat.

AU CONSULAT DU JAPON

Les bureaux du consulat du Japon se trouvent qual de l'Est, 41.

M. le chancelier Konishi nous reçoit avec amabilité et se met tout à notre disposition.

Ce que nous lui demandons, tout d'abord, c'est la communication de la Statistique officielle de l'Empire du Japon, pour 1903, que nous avons indiquée M. le consul Yamata.

Cette statistique nous donne des chiffres généraux très intéressants sur la production des soies en 1901. Ces chiffres nous seront confirmés plus tard, avec des détails très curieux pour notre fabrique.

Ils nous donnent la récolte en 1901 des provinces : Niphon, Shikoku, Kuisiu, Hokkaido ou Yezzo.

La statistique donne pour la graine, 4,794,545 carlons ; contre 4,088,599 en 1900. Pour les cocons, on chiffre au Japon en Koku, soit 5 millions environ, qui donnent, pour 1901, 2,526,381 koku, contre 2,753,903, en 1900.

Pour les grès, on compte en kwan, soit 3 millions 750, environ ; qui donnent 1,755,677 kwan en 1901, pour 1,755,751 en 1900.

Grèges inférieures : 714,485 kwan, pour 64,729 en 1900.

Bourre de soie : 65,003 kwan, pour 64,729 en 1900.

Nos lecteurs trouveront plus loin les récoltes de 1902 et de 1903.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

ET LE MARCHÉ DES SOIES À LYON

Notre enquête. — Chez le Consul Yamata. — Au consulat du Japon. — Le marché des soies à Lyon.

CHEZ LE CONSUL YAMATA

Nous avons cru intéressant de nous livrer à une enquête sérieuse au sujet de la répercussion que la guerre russo-japonaise pourrait avoir sur la place de Lyon, au point de vue de la fabrique des soieries et de la métallurgie.

Une a été des intérêts intimement liés au Japon par le commerce des soies, la matière première ; l'autre a des débouchés considérables du côté de la Russie.

Nous sommes donc rendus, tout d'abord, chez M. le consul du Japon, Yamata, rue Tronchet, vers la gare des Droiteaux.

Nous sommes reçus dans le grand salon du consulat, aux tapisseries où, la couleur populaire du Japon. Sur les murs, dans des cadres de laque, les photographies de l'empereur et de l'impératrice du Japon, et du prince héritier, surmontées du Soleil symbolique.

Mais croyez bien que l'ameublement est du plus pur style français, avec cette pointe de coquetterie qui révèle la femme élégante qu'est Mme Yamata. Des bibelots, des tentures, des lyaques de prix, des vases de jade, des coffrets sculptés.

Une fille charmante, au pur profil japonais, mais à l'air mutin de nos baby's français, vient nous dire très franchement bonjour et nous annoncer la venue du consul.

Celui-ci se présente à nous avec la plus grande affabilité, le ruban rouge de notre Légion d'honneur à la boutonnière.

Toute la haute société lyonnaise connaît le consul Yamata ; il s'exprime en un français excellent et, avec amabilité, se met à notre disposition :

— Ce que nous savons des opérations et du théâtre de la guerre, monsieur, vous le savez comme nous, car nous n'avons pas, sur ce sujet, des relations bien directes avec notre ambassade.

— Ce que nous pensons de la guerre ? Vos journaux vous l'ont appris et, lenez, voici The Far East, L'Extrême Orient, de Tokio, journal imprimé en japonais et en anglais, qui traduit bien l'impression dans les hautes sphères diplomatiques de notre pays.

M. le consul veut bien nous en traduire quelques lignes qui, aujourd'hui, après la déclaration de guerre et l'ouverture des hostilités, ne peuvent rien nous révéler.

Nous le remercions de cette charmante attention et le consul poursuit :

— Au point de vue du commerce des soies, la guerre russo-japonaise peut avoir une répercussion sérieuse. Mais dans quel sens se traduira-t-elle ? Une baisse peut se produire au début de hostilités ; mais, si la guerre dure quelque temps, elle peut compromettre gravement la récolte prochaine. C'est, dans ce cas, une hausse fatale.

— Et vous avez naturellement la plus grande confiance dans le succès définitif de vos armes ?

— Comment en serait-il autrement ? Notre armée est excellente, croyez-moi. Le général Pédoya, qui a commandé un régiment à Lyon, si je ne me trompe, vient d'en faire le plus grand éloge. Mais, demandez son opinion au général du génie Vieillard, qui commande ici, et qui nous considérons au Japon comme un de vos officiers les plus distingués. Il a vécu longtemps chez nous et, à ce propos, avec chose d'assez curieux, qu'il est d'art, il a pu se faire une collection d'œuvres de grand prix, dans tous les genres, qu'on ne trouverait peut-être nulle part ailleurs. Son salon est une merveille.

Il est venu à Tormé comme capitaine pour organiser notre grande école militaire, avec vous compatriotes, le capitaine Jourdan, mort depuis, et avec votre chef de musique du 88, qui a, à ce sujet, un officier japonais sous ses ordres.

— Demandez au général Vieillard ce qu'il pense de notre armée ?

— Du « o », nos meilleurs officiers sortent de vos écoles, tel ce capitaine d'artillerie que vous avez vu à la revue du 14 juillet, à Bellecour, qui avait fait la campagne de Chine et qui sort de votre école de Fontainebleau.

En résumé notre armée doit beaucoup à la France. Si les vôtres, vos sympathies ne vont pas vers nous, ce qui est assez juste — vous avez des intérêts considérables, des alliances avec la Russie — croyez qu'au Japon on aime beaucoup la France !

C'est sur ces mots que nous prenons congé de M. le consul Yamata, à qui nous exprimons toute notre reconnaissance pour son accueil si aimable. Il ajoute en nous reconduisant :

Je considère, pour moi, une guerre entre nations civilisées, au XX<sup>e</sup> siècle, comme une chose indigne, que voulez-vous ? quand les ambitions s'en mêlent !

Nous allons poursuivre notre enquête en nous rendant chez le chancelier du consulat.

AU CONSULAT DU JAPON

Les bureaux du consulat du Japon se trouvent qual de l'Est, 41.

M. le chancelier Konishi nous reçoit avec amabilité et se met tout à notre disposition.

Ce que nous lui demandons, tout d'abord, c'est la communication de la Statistique officielle de l'Empire du Japon, pour 1903, que nous avons indiquée M. le consul Yamata.

Cette statistique nous donne des chiffres généraux très intéressants sur la production des soies en 1901. Ces chiffres nous seront confirmés plus tard, avec des détails très curieux pour notre fabrique.

Ils nous donnent la récolte en 1901 des provinces : Niphon, Shikoku, Kuisiu, Hokkaido ou Yezzo.

La statistique donne pour la graine, 4,794,545 carlons ; contre 4,088,599 en 1900. Pour les cocons, on chiffre au Japon en Koku, soit 5 millions environ, qui donnent, pour 1901, 2,526,381 koku, contre 2,753,903, en 1900.

Pour les grès, on compte en kwan, soit 3 millions 750, environ ; qui donnent 1,755,677 kwan en 1901, pour 1,755,751 en 1900.

Grèges inférieures : 714,485 kwan, pour 64,729 en 1900.

Bourre de soie : 65,003 kwan, pour 64,729 en 1900.

Nos lecteurs trouveront plus loin les récoltes de 1902 et de 1903.

Ces chiffres montrent déjà toute l'importance de la production japonaise.

Nous comparons les statistiques à Lyon, M. le chancelier nous montre très demandées à cause de leur bon marché relatif — ce sont des soies blanches — au détriment de nos belles soies jaunes de Syrie, d'Italie et de France.

Quant au stock des soies du Japon, nous avons tenu à nous documenter auprès de notre interlocuteur, qui est mieux à même que personne de nous fournir des renseignements. Les chiffres qu'il veut bien nous donner concordent parfaitement avec ceux que M. le chancelier Konishi nous a présentés.

— Le consulat du Japon vous a donné, nous dit notre interlocuteur, les chiffres de la récolte totale de 1901 ; je puis vous donner ceux de 1902, de 1903 même, si vous le désirez.

La récolte de 1902-1903 donnait, en grèges, 76,834 balles de 60 kilos.

Elle s'est répartie ainsi : exportation en Amérique 48,254 balles, et en Europe 28,582, dont pour Lyon, 12,317 ; pour l'Italie 14,462, pour Marseille 3,441, pour la Russie 941, divers 21.

En 1901-1902, Lyon avait reçu 46,435, et l'Italie 7,737 balles, ou soit environ les marchés de Gènes et de Milan ont pris, en un an, de l'extension au détriment de la place de Lyon.

La situation de l'exportation, au 6 février 1904, pour la « saison courante », était, pour l'Amérique, de 35,900 balles ; pour l'Europe, de 49,850 balles, soit 85,750 balles exportées, contre 59,004 pour la campagne précédente.

Le stock à Yokohama était, en balles, au 6 février courant, de 13,000, pour 8,701, pour la campagne précédente.

On estime enfin que l'exportation probable en 1903-1904 sera au maximum de 80,000 balles ; car la filature n'est pas encore achevée.

Cette année, les soies japonaises furent très demandées à cause de leur bon marché relatif — ce sont des soies blanches — au détriment de nos belles soies jaunes de Syrie, d'Italie et de France.

Quant au stock des soies du Japon, nous avons tenu à nous documenter auprès de notre interlocuteur, qui est mieux à même que personne de nous fournir des renseignements. Les chiffres qu'il veut bien nous donner concordent parfaitement avec ceux que M. le chancelier Konishi nous a présentés.

— Le consulat du Japon vous a donné, nous dit notre interlocuteur, les chiffres de la récolte totale de 1901 ; je puis vous donner ceux de 1902, de 1903 même, si vous le désirez.

La récolte de 1902-1903 donnait, en grèges, 76,834 balles de 60 kilos.

Elle s'est répartie ainsi : exportation en Amérique 48,254 balles, et en Europe 28,582, dont pour Lyon, 12,317 ; pour l'Italie 14,462, pour Marseille 3,441, pour la Russie 941, divers 21.

En 1901-1902, Lyon avait reçu 46,435, et l'Italie 7,737 balles, ou soit environ les marchés de Gènes et de Milan ont pris, en un an, de l'extension au détriment de la place de Lyon.

La situation de l'exportation, au 6 février 1904, pour la « saison courante », était, pour l'Amérique, de 35,900 balles ; pour l'Europe, de 49,850 balles, soit 85,750 balles exportées, contre 59,004 pour la campagne précédente.

Le stock à Yokohama était, en balles, au 6 février courant, de 13,000, pour 8,701, pour la campagne précédente.

On estime enfin que l'exportation probable en 1903-1904 sera au maximum de 80,000 balles ; car la filature n'est pas encore achevée.

Cette année, les soies japonaises furent très demandées à cause de leur bon marché relatif — ce sont des soies blanches — au détriment de nos belles soies jaunes de Syrie, d'Italie et de France.

Quant au stock des soies du Japon, nous avons tenu à nous documenter auprès de notre interlocuteur, qui est mieux à même que personne de nous fournir des renseignements. Les chiffres qu'il veut bien nous donner concordent parfaitement avec ceux que M. le chancel

Dernière Heure

Voulat-il s'amuser? L'œuvre mettait à sa disposition billards, jeux de toute sorte...

Paris seul possédait une Maison du soldat, un Foyer du soldat (maisons non confessionnelles)...

PETITE POSTE MILITAIRE
Sous ce titre, il est répondu de la venue de chaque semaine aux questions militaires posées par les lecteurs du Rappel Républicain à son rédacteur militaire.

C. A. Lyon. — Présentez-vous, porteur de l'autorisation du Ministre, à la 3e Sous-Intendance, cours du Midi.

TENTATIVE D'ASSASSINAT
Rue Molière. — Pour trente sous! — Une fille étranglée. — Le meurtrier arrêté

CHRONIQUE
La crue de nos fleuves. — La Saône monte toujours, mais lentement, cinq centimètres par 24 heures environ.

ÉTRANGÉE!
Marie Adami était étendue sur le lit, les vêtements en désordre. Son visage était congestionné et presque complètement violet.

LA VICTIME
Des soins énergiques ayant été donnés à la victime, elle ne tarda pas à reprendre ses sens, et déclara que son agresseur, après lui avoir donné un franc cinquante, avait violemment serré à la gorge.

LE MEURTRIER
Interrogé par M. Caïre, commissaire de police, le meurtrier n'a pu donner que des indications vagues.

ANGEZ, 44, étonnés de ne pas l'avoir aperçu depuis plusieurs jours, prévirent le commissaire de police du quartier Saint-Just.

PHARMACIE DU SERPENT. — Grand choix aux meilleures conditions de qualité et de prix, de Bandages, Ceintures, Bas, etc.

QUINA CHABLY
VILLEURBANNE. — Deux individus, chargés de sacs très lourds, parcourent, la nuit dernière, la commune de Villeurbanne.

LA GRACE DE CARRON
L'ENTÉRINEMENT DES LETTRES DE GRACE
La salle des Pas-Perdus du Palais de Justice et la Première Chambre de la Cour d'appel étaient hier d'une animation peu coutumière.

TRIBUNE POLITIQUE
Comité des Républicains Libéraux du VIe Arrondissement. — Les membres actifs de toutes les sections sont instamment priés d'assister à la réunion qui se tiendra ce soir, vendredi 12 février, à 8 heures 1/2, au local du journal.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE
Tokio, 11 février. — Un exposé officiel des négociations avec la Russie vient d'être publié. Il rappelle que le Japon a fait connaître à la promesse de l'indépendance et de l'intégrité absolue des territoires coréens.

LES JOURNAUX DU MATIN
Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.
Paris, 3 heures du matin.
La République Française. — A propos des démarches des États-Unis auprès des puissances au sujet de la neutralité de la Mandchourie.

LA NEUTRALITÉ DE L'ITALIE
Rome, 11 février. — L'Official de Rome, publie la déclaration de neutralité de l'Italie.

COURRIER DES SPECTACLES
Nouveau-Théâtre. — Voici l'ordre des spectacles de cette période des jours gras. Ce soir, Madame Foyatier, opéra comique.

LA NEUTRALISATION DE LA CHINE
Washington, 11 février. — On annonce dans les cercles officiels que plusieurs, sinon toutes les puissances auxquelles l'Hay a fait parvenir sa note au sujet de la neu-

BOURSE DE LONDRES
Londres, 11 février.
Consolidés..... 85 1/2
Région d'Inde..... 47 1/2

UN DUEL DELPECH-DAUDET
Paris, 11 février. — Le Courrier du Soir annonce qu'une rencontre à l'épée aura lieu demain matin entre M. Delpech, sénateur, et M. Léon Daudet.

CHAMBÉRY, 11 février. — Une bagarre a éclaté au café Ollier, à Valloire, entre Français et Italiens. Quatre Français ont été grièvement blessés.

INTERPELLATION SUR LE CANAL DE PANAMA
MM. Ferrette et ses collègues nationalistes, auteurs de l'interpellation sur la vente de Panama, ont décidé de reprendre la discussion sous le titre d'un projet de résolution qu'ils déposeront dans les prochains jours de mars.

LES JOURNAUX DU MATIN
Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.
Paris, 3 heures du matin.
La République Française. — A propos des démarches des États-Unis auprès des puissances au sujet de la neutralité de la Mandchourie.

LA NEUTRALITÉ DE L'ITALIE
Rome, 11 février. — L'Official de Rome, publie la déclaration de neutralité de l'Italie.

COURRIER DES SPECTACLES
Nouveau-Théâtre. — Voici l'ordre des spectacles de cette période des jours gras. Ce soir, Madame Foyatier, opéra comique.

LA NEUTRALISATION DE LA CHINE
Washington, 11 février. — On annonce dans les cercles officiels que plusieurs, sinon toutes les puissances auxquelles l'Hay a fait parvenir sa note au sujet de la neu-

BOURSE DE LONDRES
Londres, 11 février.
Consolidés..... 85 1/2
Région d'Inde..... 47 1/2

UN DUEL DELPECH-DAUDET
Paris, 11 février. — Le Courrier du Soir annonce qu'une rencontre à l'épée aura lieu demain matin entre M. Delpech, sénateur, et M. Léon Daudet.

CHAMBÉRY, 11 février. — Une bagarre a éclaté au café Ollier, à Valloire, entre Français et Italiens. Quatre Français ont été grièvement blessés.

INTERPELLATION SUR LE CANAL DE PANAMA
MM. Ferrette et ses collègues nationalistes, auteurs de l'interpellation sur la vente de Panama, ont décidé de reprendre la discussion sous le titre d'un projet de résolution qu'ils déposeront dans les prochains jours de mars.

LES JOURNAUX DU MATIN
Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.
Paris, 3 heures du matin.
La République Française. — A propos des démarches des États-Unis auprès des puissances au sujet de la neutralité de la Mandchourie.

LA NEUTRALITÉ DE L'ITALIE
Rome, 11 février. — L'Official de Rome, publie la déclaration de neutralité de l'Italie.

COURRIER DES SPECTACLES
Nouveau-Théâtre. — Voici l'ordre des spectacles de cette période des jours gras. Ce soir, Madame Foyatier, opéra comique.

LA NEUTRALISATION DE LA CHINE
Washington, 11 février. — On annonce dans les cercles officiels que plusieurs, sinon toutes les puissances auxquelles l'Hay a fait parvenir sa note au sujet de la neu-

BOURSE DE LONDRES
Londres, 11 février.
Consolidés..... 85 1/2
Région d'Inde..... 47 1/2

UN DUEL DELPECH-DAUDET
Paris, 11 février. — Le Courrier du Soir annonce qu'une rencontre à l'épée aura lieu demain matin entre M. Delpech, sénateur, et M. Léon Daudet.

CHAMBÉRY, 11 février. — Une bagarre a éclaté au café Ollier, à Valloire, entre Français et Italiens. Quatre Français ont été grièvement blessés.

INTERPELLATION SUR LE CANAL DE PANAMA
MM. Ferrette et ses collègues nationalistes, auteurs de l'interpellation sur la vente de Panama, ont décidé de reprendre la discussion sous le titre d'un projet de résolution qu'ils déposeront dans les prochains jours de mars.

LES JOURNAUX DU MATIN
Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.
Paris, 3 heures du matin.
La République Française. — A propos des démarches des États-Unis auprès des puissances au sujet de la neutralité de la Mandchourie.

LA NEUTRALITÉ DE L'ITALIE
Rome, 11 février. — L'Official de Rome, publie la déclaration de neutralité de l'Italie.

COURRIER DES SPECTACLES
Nouveau-Théâtre. — Voici l'ordre des spectacles de cette période des jours gras. Ce soir, Madame Foyatier, opéra comique.

LA NEUTRALISATION DE LA CHINE
Washington, 11 février. — On annonce dans les cercles officiels que plusieurs, sinon toutes les puissances auxquelles l'Hay a fait parvenir sa note au sujet de la neu-

Tribune Ouvrière
Jeune personne, sachant cuisine, désire faire ménage de 7 h. du matin à 9 h. du soir, 33 francs par mois et nourrie. Ecrire Daviel, 33, rue Pierre-Corneille.

AVIS DE MESSE
Les familles Aguetlant, Crapon, Vadon, Grolas, Malhon, Cusset, Duran, Meyran, rappellent au pieux souvenir de tous ceux qui l'ont connu, Monsieur le docteur Grolas, professeur à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie, et les prient de vouloir bien assister à l'une des messes anniversaire qui seront célébrées, le samedi 13 février, en l'église de Sainte-Croix pour le repos de son âme.

CRÉDIT LYONNAIS
Le conseil d'administration du CRÉDIT LYONNAIS a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale la distribution d'un dividende de 6.00 fr. par action.

VOIR EN 4e PAGE
NOS
Petites Annonces Économiques

ÉLECTRICITÉ
Installations d'Appartements
EN TOUS GENRES
Prix Modérés

TOUTES LES HERNIES
celles qui soient leur grosseur et leur ancienneté, sont absolument contenues et guéries sans gêne et sans souffrance par le TALISMAN, nouvel appareil infatigable, breveté s. g. d. g. en France et à l'étranger, approuvé par la Société de Chirurgie de Paris et par les plus hautes sommités médicales.

PRÉPARATION A LA PRATIQUE DES AFFAIRES
ÉCOLE FIGIER
NOMMES: 53, r. de Rivoli, DANES: 5, r. St-Denis, PARIS
COURS SUR PLACE ET PAR CORRESPONDANCE
COMMERCE, COMPTABILITÉ, STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE, CALLIGRAPHIE, LANGUES
CORRESPONDANCE COMMERCIALE
Placement des Elèves. — Diplômes

SPECTACLES ET CONCERTS
GRAND-THÉÂTRE. — Ce soir, Relâche. Samedi, Le Crépuscule des Dieux.
THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Ce soir, 4e représentation de Edipe Roi, tragédie en 5 actes, avec le concours de M. Mouné-Sully, doyen de la Comédie Française, et sa troupe.

NOUVEAU THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 h. 1/2, Madame Favart, opérette en 3 actes, musique de M. Offenbach. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.
CASINO-KURSAAL. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, C'est Chic! revue locale en 10 tableaux de M. E.-P. Lafargue. Scènes nouvelles.

HORLOGE. — Ce soir, spectacle varié. Pièce de P.our Mademoiselle et du Procès. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.
CIRQUE SUÉDOIS (salle du cirque Rancy). — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, spectacle varié. Les Jedis, dimanches et jours fériés, matinée à 2 heures.
PALAIS DE GLACE. — Ouvert le matin, le jeudi et le dimanche seulement, de 9 h. à 11 h. 1/2; l'après-midi, tous les jours, de 2 h. à 6 h. 1/2; le soir, de 8 h. à 11 h. 1/2.

COURS DE LYON

Table with 2 columns: CLOTURE A TERME, CLOTURE AU COMPTANT. Lists various financial instruments and their values.

COURS DE PARIS

Table with 2 columns: TERME, CLOTURE AU COMPTANT. Lists various financial instruments and their values.

MINES D'OR

Table listing gold mines with columns for name, price, and other details.

BULLETIN FINANCIER

Notre note est un peu moins mauvaise, si on veut, mais elle nous conseille la plus grande prudence, car la situation est trop noire. Nous croyons donc que le portefeuille seul peut risquer quelques achats discrets, car il peut y avoir de grosses surprises, encore, en liquidation.

PARIS

Paris, 11 février. Pendant la première partie de la Bourse, bonnes dispositions: certaines valeurs sont en reprise assez sensible; ensuite, des liquidations se produisent, la cote réactionne, on devient incertain. En dernière heure, on parle de nombreuses défaillances à Bruxelles et en Italie; la réaction s'accroît; on parle aussi de soi-disant mauvaises nouvelles de Bulgarie.

Zafra

Recettes au 21 janvier... 132.000
Augmentation... 42.000
Chemins de fer du Sud de l'Autriche
Du 1er au 31 janvier 1904... 7.567.444

Etude de M. L. Rollet, avoué rue Tupin, 34, Lyon. D'un jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Lyon, en date du dix-neuf février mil neuf cent trois.

cent deux. Dupré de Beauharnais a cité Jean Desmeurs, rédacteur en chef et Louis Bally, directeur du journal Le Tintamarre devant le Tribunal correctionnel de Lyon comme prévenu de diffamation à raison d'articles parus dans les numéros des deux et quinze août mil neuf cent deux de leur journal publiquement mis en vente et vendu à Lyon.

mond, avocat du demandeur, en sa plaidoirie, le défendeur Desmeurs en ses explications et M. Guillot, substitut, en ses réquisitions. Jugeant correctionnellement en premier ressort contradictoirement pour Desmeurs et par défaut contre Bally.

Le sieur Desmeurs ayant fait appel ledit jugement a été confirmé par un arrêt de la Cour d'appel de Lyon du six août mil neuf cent trois. Le sieur Bally ayant formé opposition au jugement du dix-neuf février mil neuf cent trois le tribunal correctionnel de Lyon a rendu, à la date du vingt-huit mai mil neuf cent trois, un jugement relaxant du chef de diffamation, mettant à néant les condamnations prononcées contre lui de ce chef, mais le déclarant, en sa qualité de propriétaire du journal Le Tintamarre, civilement responsable des condamnations prononcées contre son gérant Desmeurs par le jugement du dix-neuf février mil neuf cent trois.

Etude de M. G. NÉRARD, avoué à Lyon, r. de l'Hôtel-de-Ville, 57. VENTE PAR LICITATION avec admission des étrangers en l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon, en cinq lots séparés. DIVERS IMMEUBLES situés sur les communes de Lyon et de Tassin-la-Demi-Lune (Rhône), consistant en: 1° une Maison sise à Lyon, rue du Bœuf, 38; 2° une Maison, sise à Lyon, rue Bouteille, 14; 3° une Maison avec jardin, située à Tassin-la-Demi-Lune, route de Paris, 21; 4° une Propriété de produits et d'agrément, située à Tassin-la-Demi-Lune, chemin de la Pomme, 47; 5° une Maison de rapport, située à Lyon, chemin St-Eusèbe, 48.

HOMME MARIE! 40 ans, travailleur et sérieux, demande place garçon de peine ou de magasin. Excellentes références. S'adresser Bureau du journal. S.P.A. LYON. Publicité sous toutes ses formes.

FRATELLI BRANCA de Milan. LES SEULS QUI EN POSSÈDENT LE VÉRITABLE PROCÉDÉ. Amer, Tonique, Hygiénique, Apéritif, Digestif. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS. — EXIGER LA BOUTEILLE D'ORIGINE.

PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES. La ligne 0.25 minimum 2 lignes. LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ ARTISTIQUE & COMMERCIALE Agence S. P. A. 52, rue de la République, 52, LYON.

REPRÉSENTANTS. Représ. vins ay. b. clientèle sur pl. Lyon. accept. gérance d'entrepôt p. propriété voulant écouler direct. leurs récoltes. Ec. M. 2001, post. rest., Lyon, Terreaux.

SPORT. Chiots fox-terrier de race pure, très belles origines, sujets d'expos. issus d. parents hautem. primés, 46, q. de l'Hôpital, Lyon.

MARIAGES. Jeune homme 25 ans, grand, brun, assez bien, situation 4.500 par an, désire trouver pour mariage jeune fille ou jeune veuve élégante, instruite, distinguée, âge et situation en rapport. Très sérieux. Discrétion. Écrire sous le n° 4512, S. P. A., 52, rue République, Lyon.

450 fr. laiterie-comestib., 420, r. Sully. S'y adresser, cause départ. OBJETS D'OCCASION. A vendre, c. malad., b. fonds de boulangerie, quart. ouv., f. 35 bales p. m. P. 2.000 fr. S'ad. Gros, 114, q. Pierre-Scize, Lyon.

Mme Claraz, cartom. soins p. la chevelure. g. succ. 42, r. de la Tunisie, Terreaux. Mme Anne-Louise, reconnue bon cartom. dep. 0.50, mont. Grande-Côte, 106, au 4°. Photographes! Développement, retouche, tirage sur tous papiers, agrandissement photocolographique, travaux p. amateurs. Prix except. Rissouan, 250, c. Lafayette, Lyon.

BOUCHER DE MEUDON. Jules MARY. TROISIÈME PARTIE. Fille et Sœur. VII. La nouvelle donnée par le Petit Journal était vraie. Le président de la République était parti pour son château de Laforêt et avant de partir il avait repoussé le recours en grâce de Lauriot.

était parti depuis plus d'une demi-heure. Et Denise restait auprès de sa mère, aussi immobile qu'elle, silencieuse comme elle, sa tête brûlante entre les mains. Enfin elle entendit un bruit de pas précipités dans la rue. La porte s'ouvrit avec violence et Pierre entra.

— Dame! Il m'a tiré les oreilles plus d'une fois et un jour que j'avais cassé les carreaux à la mère Duflot, il... Mais Nabote ne le laissa pas continuer. — Tu m'aimes bien, n'est-ce pas, petit Pierre? — Oh! Denise! Il fit l'enfant avec reproche. — Tu veux bien me faire un plaisir, me rendre un service? — Oui. Je veux tout ce que vous voulez. — Tu vas te rendre à la gare de Meudon. — Tout de suite. — Tu attendras l'arrivée de tous les trains de Paris. — J'attendrai... je ne bougerai pas d'une semelle. — Tu guetteras M. Consolat. — Bon. — Quand tu le verras, tu l'accosteras. — Et je lui dirai?... — Qu'il faut qu'avant de rentrer chez lui, il vienne à la boucherie, que je le demande et que j'ai à lui parler. — Je ne l'oublierai pas. — Tu as bien compris. — Certes.

— Je n'ai pas besoin de te répéter ces instructions. — Non. Je vous promets que la commission sera faite. — Tu ne l'éloigneras pas de la gare, pour jouer?... — Je vous le jure!... — Va, mon enfant... — Petit Pierre partit, toujours courant. Il ne marchait jamais. — Si M. Consolat ne revient pas, se dit Nabote, Jacques est perdu. — Il faisait une froide soirée d'automne. Une bise aiguë sifflait dans les rues des Princes avec des gémissements plaintifs. Deux heures se passèrent. Il était six heures maintenant. Que le commissaire tardât encore et bientôt il ne serait plus possible d'aller à Paris. On ne trouverait plus personne et il alors serait assez puissant pour empêcher l'exécution? Cette pensée la faisait frémir. Tout à coup la porte s'ouvrit, et si brusquement que l'oto, surprise, poussa un cri. — C'était le petit Pierre. — Me voilà, dit-il, j'ai trouvé M. Consolat... — Et il a refusé de te suivre?...

— Mais non, au contraire, il n'a même pas pris le temps de passer chez lui. Je suis arrivé avant lui parce que je courrais... — Ah! mon Dieu, qu'il vienne, qu'il vienne!... — Presque au même instant, M. Consolat entra. — Il salua Denise et, sans s'asseoir, demanda: — Vous avez besoin de moi... Que se passe-t-il? — Ah! monsieur le commissaire de police, aurons-nous le temps... Et Denise, en quelques mots, raconta à l'officier de police les tentatives qu'elle avait faites auprès du juge d'instruction et du procureur général. Comme celle confession et les détails qu'elle donnait ne pouvaient être racontés devant Justine dont ils eussent renouvelé l'atroce douleur, l'inspecteur avait pris à part M. Consolat et l'avait emmené dans le cabinet qui lui servait de chambre à coucher. Tout d'abord elle se heurta à l'indignité du commissaire quand elle lui redit l'aveu pénible qu'elle avait fait au procureur général. Mais Nabote s'attendait. Son expérience avait été mise à l'épreuve deux fois et elle ne laissa pas décourager.

— Mais non, au contraire, il n'a même pas pris le temps de passer chez lui. Je suis arrivé avant lui parce que je courrais... — Ah! mon Dieu, qu'il vienne, qu'il vienne!... — Presque au même instant, M. Consolat entra. — Il salua Denise et, sans s'asseoir, demanda: — Vous avez besoin de moi... Que se passe-t-il? — Ah! monsieur le commissaire de police, aurons-nous le temps... Et Denise, en quelques mots, raconta à l'officier de police les tentatives qu'elle avait faites auprès du juge d'instruction et du procureur général. Comme celle confession et les détails qu'elle donnait ne pouvaient être racontés devant Justine dont ils eussent renouvelé l'atroce douleur, l'inspecteur avait pris à part M. Consolat et l'avait emmené dans le cabinet qui lui servait de chambre à coucher. Tout d'abord elle se heurta à l'indignité du commissaire quand elle lui redit l'aveu pénible qu'elle avait fait au procureur général. Mais Nabote s'attendait. Son expérience avait été mise à l'épreuve deux fois et elle ne laissa pas décourager. [A suivre.]